

Reportage Photos et coupures de presse sur la 6^{ème} Rencontre scientifique Relations Maroc-Europe :

« La politique européenne de voisinage : quel impact sur les relations Maroc-Europe ? »

organisée par la Konrad-Adenauer-Stiftung et l'Association Ribat Al-Fath pour le Développement durable

à Rabat (Hôtel Hilton), les 06 et 07 décembre 2007



Dr. Andreas Schockenhoff, Vice-Président du Groupe CDU/CSU au Bundestag (*à droite*), en discussion avec M. Mohamed Saâd Alami, Ministre chargé des Relations avec le Parlement (*à gauche*), le 6 décembre 2007 à Rabat devant le siège du Ministère



Dr. Andreas Schockenhoff, Vice-Président du Groupe CDU/CSU au Bundestag (*au centre*), en conversation avec M. Mostafa Mansouri, Président de la Chambre des Représentants du Parlement marocain (*à gauche*) et M. Thomas Schiller, Représentant résident de la Konrad-Adenauer-Stiftung au Maroc (*à droite*), lors de la réception du 6 décembre 2007 à Rabat



Entretien entre Dr. Andreas Schockenhoff, Vice-Président du Groupe CDU/CSU au Bundestag (*à droite*) et M. Mostafa Mansouri, Président de la Chambre des Représentants du Parlement marocain (*à gauche*)



Dr. Andreas Schockenhoff, Vice-Président du Groupe CDU/CSU au Bundestag, lors de son discours sur les relations Maroc-Union européenne



L'assistance dans la salle de conférence de l'hôtel Hilton à Rabat le 6 décembre 2007



Un parterre d'invités de marque



Discours de Dr. Andreas Schockenhoff, Vice-Président du Groupe CDU/CSU au Bundestag (*à gauche*), à la tribune avec M. Omar Hilale, Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération (*à droite*)



Sur le podium (*de gauche à droite*), S.E. M. Gottfried Haas, Ambassadeur d'Allemagne, M. Abdelkrim Bennani, Président de l'Association Ribat Al-Fath pour le Développement durable, et M. Thomas Schiller, Représentant résident de la Konrad-Adenauer-Stiftung au Maroc



Discours de M. Thomas Schiller, Représentant résident de la Konrad-Adenauer-Stiftung au Maroc...



... et de M. Abdelkrim Bennani, Président de l'Association Ribat Al-Fath pour le Développement durable



... devant un public attentif

La contribution de la société civile au rapprochement Maroc-Europe

FARID ELBACHA
Professeur universitaire
Président délégué de l'association Ribat Al Fath

L'Union européenne reconnaît aujourd'hui "que les relations bilatérales ont connu une évolution prometteuse", apprécie "la valeur du Maroc en tant qu'interlocuteur important au sein du partenariat euro-méditerranéen" avec lequel elle "a à cœur de développer un partenariat prospère et approfondi". Cette reconnaissance et cette appréciation traduisent les efforts déployés par notre pays pour la consolidation du processus démocratique et un engagement irréversible en direction des valeurs démocratiques. De fait, depuis l'avènement du Roi Mohammed VI, le rythme et le degré d'engagement en direction des droits de l'Homme ont abouti à des résultats tangibles (INDH, loi sur les partis et consolidation de la normalité politique, Instance Équité et Réconciliation, réforme du code de la famille, promotion des droits économiques et sociaux, lutte contre la pauvreté...). La société civile a grandement contribué à ces évolutions qui ont permis de consolider les relations Maroc-Europe sur la base de valeurs partagées de tolérance, de confiance, de dialogue et de pluralisme. La déclaration de Barcelone insiste d'ailleurs sur la nécessité de la participation de la société civile au partenariat euro-méditerranéen et le renforcement des instruments de la coopération décentralisée afin de favoriser les échanges entre les différents acteurs du développement.

Le partenariat entre l'association Ribat Al Fath pour le développement durable et la Konrad-Adenauer-Stiftung offre un bel exemple de cette contribution de la société civile au rapprochement Maroc-Europe et au-delà, au rapprochement des deux rives de la Méditerranée.

La société civile a grandement contribué à ces évolutions qui ont permis de consolider les relations Maroc-Europe sur la base de valeurs partagées de tolérance, de confiance, de dialogue et de pluralisme."



Sur la base d'un partenariat entamé depuis près de six années et au rythme d'une rencontre scientifique par an, l'Association Ribat Al Fath et la Konrad-Adenauer-Stiftung contribuent en effet de manière progressive mais sérieuse et déterminée au rapprochement Maroc-Europe. Des personnalités de renom du Maroc et d'Europe ont en effet non seulement partagé des réflexions et porté des regards croisés sur des sujets d'intérêt commun, mais également contribué à consolider le dialogue sans idées préconçues.

L'association Ribat Al Fath et la Konrad-Adenauer-Stiftung ont entamé une réflexion conjointe pour une nouvelle vision des relations Maroc-Europe. En effet, les relations avec l'Union européenne restent bien en deçà des attentes à un moment où le partenariat devrait aider le Maroc à consolider les acquis sur le plan économique et à accélérer les réformes dans les domaines politique, social et juridique. Ce partenariat devrait également constituer un défi majeur pour réussir les transitions en cours et renforcer la capacité de notre pays à faire face aux enjeux de la mondialisation. Aussi est-il devenu nécessaire de dégager une nouvelle vision des relations Maroc-Union européenne. "Nous devons, avant tout, avoir de la compréhension les uns pour les autres, pour éprouver du respect, et nous devons nous respecter pour avoir confiance les uns dans les autres. Pour cela, nous devons continuer le dialogue sans idées préconçues". (Pr. Hans-Gert Pötering MdB, actuellement président du Parlement européen). La volonté du Maroc de faire évoluer davantage ses relations avec l'Union européenne est une donnée constante de sa politique étrangère.

Volonté qui s'est manifestée lors de la première visite officielle dans un pays européen de S.M. le Roi Mohammed VI, en mars 2000, appelant l'Union européenne à ouvrir une nouvelle page dans ses relations avec le Maroc en optant pour un statut avancé.

Ce statut, serait, a souligné S.M. le Roi : "Plus et mieux que l'Association revue et corrigée à laquelle nous nous sommes attelés et peut-être pour quelque temps encore, un peu moins que l'adhésion que nous disions pourtant la raison, la géographie et les réalités au quotidien de la vie économique, sociale et culturelle dans nos pays".

La Konrad-Adenauer-Stiftung et l'Association Ribat Al Fath ont contribué à une meilleure perception du concept du "statut avancé" et de ses implications. Dans cet esprit, il a été très justement considéré qu'"on est remonté dans le processus euro-méditerranéen par le Maroc et (...) que la vraie politique de développement de la rive sud de la Méditerranée consistera à étendre les actions de l'Union européenne vers le Sud, par l'intermédiaire du Maroc" (Prédéric Grassot, ancien ambassadeur de France au Maroc).

Les débats engagés par l'association Ribat Al Fath et la Konrad-Adenauer-Stiftung ont également mis en exergue la nécessité "de nouvelles politiques de voisinage, qui, bien sûr, ne devraient pas l'emporter sur le cadre actuel des relations avec nos partenaires établis dans le contexte des accords et stratégies communs, mais qui devrait encourager et soutenir les politiques menées par nos voisins dans le but de se rapprocher de l'UE" (Jacques Santer, ancien membre du Comité directeur du groupe du Parti populaire au Parlement européen et ancien président de la Commission européenne).

Pour Wilhelm Staudacher, secrétaire général de la Konrad-Adenauer-Stiftung, le Maroc est un "important partenaire et un voisin à la mesure entre deux continents, l'Afrique et l'Europe, entre deux cultures, l'Orient et l'Occident, et un intermédiaire entre les trois religions révélées, l'Islam, le Christianisme et le Judaïsme".

Aussi est-il important, dira-t-il, "que le Maroc progresse sur la voie tracée par la Monarchie".

La problématique du financement a de même été au centre des réflexions conjointes engagées. L'aide financière de l'Europe aux pays du sud de la Méditerranée, malgré son augmentation, reste disproportionnée par rapport à l'appui financier massif accordé aux pays de l'Est. Ainsi, le problème du financement du partenariat reste entier dans la mesure où il ne contribue pas réellement au décollage économique des pays du Sud qui ont pris, néanmoins, le risque de l'ouverture.

Dans cet esprit, il a très justement été constaté que, "quel que soit le chemin que trouvera l'UE pour parfaire son intégration et finaliser son élargissement, il nous importera d'ouvrir de nouvelles perspectives en Méditerranée, cette région qui inégalement et qui s'inquiète aussi car les écarts de développement se creusent, les contrastes sociaux et démographiques s'affirment avec une incidence immédiate sur la pression migratoire, et les chivages culturels et culturels se développent (...). L'Europe a besoin de la Méditerranée non seulement en termes de paix et de stabilité, mais également en termes de perspectives économiques, commerciales ou technologiques" (Tahieb Fassi Fihri, actuellement ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, lors de la rencontre "Euro-Med : identité et destin", janvier 2006).

L'association Ribat Al Fath et la Konrad-Adenauer-Stiftung ont également œuvré pour que tous les volets de l'association Maroc-Europe soient traités de manière équilibrée. Les volets économique et politique sont souvent évoqués au détriment du volet culturel qui a pu être considéré comme "parent pauvre" du partenariat. Le partenariat euro-marocain ne se limite pas à des marchés, il représente aussi et surtout des valeurs et des cultures.

"Le respect de la diversité des cultures, la tolérance, le dialogue et la coopération, dans un climat de confiance et de compréhension mutuelles, sont également un des meilleurs gages de la paix et de la sécurité dans la région et dans le monde" (Abdelkrim Bennaoui, président de l'association Ribat Al Fath). Dans les périodes difficiles que nous traversons, il nous appartient en effet, plus que par le passé, de prendre conscience que la culture se trouve au cœur de tout projet de rapprochement auquel seule elle peut conférer une dimension humaine, base de sa réussite.

Les contributions et les débats initiés ont permis de souligner les acquis mais également le chemin qui reste à parcourir pour étudier ce que le partenariat peut faire pour la culture en tant que vecteur de compréhension et de rapprochement et voir également ce que la culture peut faire pour le projet euro-marocain ; l'objectif étant de mettre en valeur la richesse, la diversité de nos cultures, de permettre une meilleure connaissance entre citoyens et leur donner la possibilité de participer à la construction d'un partenariat fécond, dans le dialogue inter-culturel et le respect de la diversité culturelle. Nos sociétés civiles ont un rôle déterminant à jouer afin de contribuer au rapprochement des personnes, au partage et à l'échange d'expériences.

Article de M. Farid El Bacha, Président délégué de l'Association Ribat Al-Fath pour le Développement durable, paru dans "Le Matin" du 29 octobre 2007

Maroc-Europe, le «statut avancé» : un réalisme prospectif

FARID ELBACHA

Professeur universitaire,
Président-délégué de
l'Association Ribat Al Fath

C'est une évidence que d'affirmer que le rapprochement Maroc-Europe ne peut pas sérieusement se consolider dans la méconnaissance, le manque de confiance, les préjugés et les partis pris, parfois tenaces. Les sociétés civiles des deux rives ont, de ce point de vue, un rôle essentiel à jouer pour promouvoir et consolider le dialogue sans idées préconçues. La réflexion conjointe menée depuis près de sept années par l'Association Ribat Al Fath pour le développement durable et

« Bien entendu, la porte des droits de l'Homme, du développement et de la modernisation ne se ferme jamais. »

la Fondation Konrad Adenauer au travers de rencontres scientifiques de haut niveau sur les relations Maroc-Europe constitue un bel exemple de contribution de la société civile au rapprochement des deux rives de la Méditerranée. La 6e rencontre qui se tient à Rabat les 6 et 7 décembre sera placée sous le thème de la politique de voisinage.

Ribat Al Fath et la Fondation Konrad Adenauer peuvent ainsi, grâce à la mobilisation civique et citoyenne de personnalités de renom des deux rives, contribuer modestement mais de manière sérieuse, à associer les relations sur la base de valeurs partagées de tolérance, de confiance, de respect,

de dialogue et de pluralisme.

La volonté et la détermination de notre pays de faire évoluer davantage ses relations avec l'Union européenne sont une donnée constante de sa politique étrangère.

Cette volonté s'est manifestée lors de la première visite officielle, dans un pays européen, de S.M. le Roi Mohammed VI, en mars 2000, appelant l'Union européenne à ouvrir une nouvelle page dans ses relations avec le Maroc en optant pour un statut avancé qui sera « plus et mieux que l'Association libre et corrigée et « un peu moins que l'adhésion ».

Les travaux de la Fondation et de l'Association ont contribué à une meilleure perception de ce concept de statut avancé traduit en effet la vision réaliste et prospective de notre pays qui a pris le parti de l'ouverture et traduit dans les faits son attachement irréversible en direction de valeurs communes de paix, de tolérance, de justice et de respect des droits et des libertés.

Ce n'est donc pas un hasard si la dernière session du conseil d'association UE-Maroc (juin 2007) a été expressément et solennellement marquée par le souhait de l'Union européenne d'examiner, dès à présent, les possibilités d'un renforcement substantiel des relations dans la perspective du statut avancé souhaité par notre pays. Et c'est précisément dans le cadre de la politique de voisinage que l'Union européenne examine aujourd'hui la perspective, réaliste et réalisable, d'un statut avancé pour notre pays.

Les relations Maroc-Europe sont aujourd'hui entrées dans une nouvelle phase, plus prometteuse, qui consacre les avancées réalisées par le Maroc. La concrétisation du statut avancé exige et conduit aujourd'hui à « une définition des nouveaux objectifs du partenariat et des étapes suivantes du développement des relations bilatérales ».

Lancée en 2003, la politique européenne de voisinage ambitionne précisément de faire bénéficier les pays voisins de l'Union

Lancée en 2003, la politique européenne de voisinage ambitionne précisément de faire bénéficier les pays voisins de l'Union européenne de la stabilité, de la sécurité et de la prospérité de l'Union dans des conditions différentes de celles d'une adhésion.

européenne de la stabilité, de la sécurité et de la prospérité de l'Union dans des conditions différentes de celles d'une adhésion et ce, notamment à travers des plans d'action bilatéraux. Ces plans ont été formellement adoptés



de près de 100 milliards de dollars par an. Le Maroc est le seul pays à avoir un accord de voisinage avec l'Union.

Cette coopération est un véritable défi pour le Maroc. Elle nécessite une réforme structurelle des services publics et une amélioration de la gouvernance. Le Maroc a déjà réalisé de nombreuses avancées dans ce domaine, notamment en matière de justice et de sécurité.

Le Maroc a également réalisé de nombreuses avancées dans le domaine de la justice et de la sécurité. Ces avancées ont été réalisées grâce à la coopération avec l'Union européenne.

Le Maroc a également réalisé de nombreuses avancées dans le domaine de la justice et de la sécurité. Ces avancées ont été réalisées grâce à la coopération avec l'Union européenne.

Le Maroc a également réalisé de nombreuses avancées dans le domaine de la justice et de la sécurité. Ces avancées ont été réalisées grâce à la coopération avec l'Union européenne.

Le Maroc a également réalisé de nombreuses avancées dans le domaine de la justice et de la sécurité. Ces avancées ont été réalisées grâce à la coopération avec l'Union européenne.